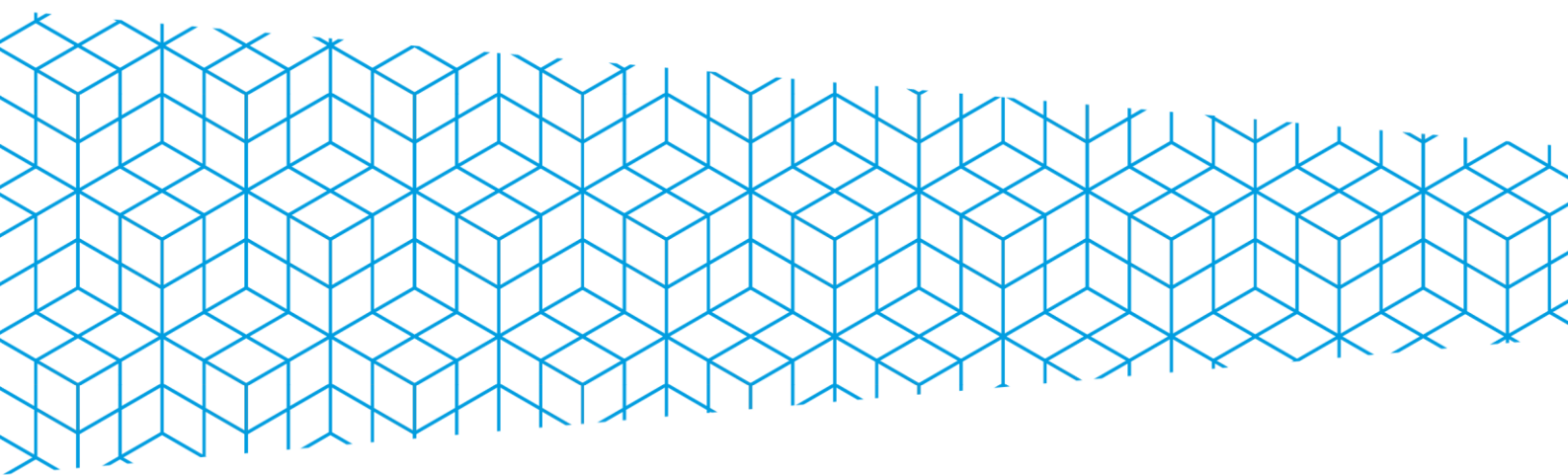


UE Professionnelle – Notaire

Responsable de l'UE :
Jean-Marie PLAZY



Présentation :

Cette UE a pour objectif de faire découvrir à des étudiants sélectionnés le métier de notaire.

Au programme :

6 cours (10h30) : Présentation de la profession notariale ; déontologie notariale ; missions du notaire ; domaines juridiques d'intervention.

5 travaux pratiques (7h30) : Exercice de la profession notariale (domaines d'intervention et pratique notariale).

Stage obligatoire : (2 semaines)

Immersion au sein d'une des études notariales partenaires de l'UE pro.

Le stage est attribué par la Faculté selon les disponibilités des partenaires.

Les dates sont fixées pendant les périodes définies par la Faculté (périodes de vacances universitaires : deux semaines en juin ou congés d'hiver et de printemps).

Consignes d'examens :

Cette unité est sanctionnée par un examen oral prenant la forme d'un entretien avec le jury composé de notaires assurant une partie des cours et/ou TP ainsi que du responsable de l'unité. L'oral d'une durée de 15 minutes consiste pour l'étudiant à exposer, sans préparation préalable, ses connaissances sur le sujet attribué puis à répondre aux questions posées par le jury.

Candidature – E-candidat DU – Sept à Oct :

L'UE Pro est **uniquement** ouverte aux parcours de Licence 3 suivants : L3 Droit privé, L3 Droit de l'entreprise et L3 Droit judiciaire.

Contact : Pauline CERF

Pauline.cerf@u-bordeaux.fr